Cahiers de Psychologie Politique

N° 13 | 2008
Le charisme du chef Juillet 2008

Trois extraits de Machiavel de l’ouvrage : Discours sur la première décade de Tite-Live

Nicolas MACHIAVEL

Édition électronique :
URL :
https://cpp.numerev.com/articles/revue-13/1038-trois-extraits-de-machiavel-de-l-ouvrage-discours-sur-la-premiere-decade-de-tite-live
DOI : numerev_181
ISSN : 1776-274X
Date de publication : 12/08/2008

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : MACHIAVEL, N. (2008) Trois extraits de Machiavel de l’ouvrage : Discours sur la première décade de Tite-Live. *Cahiers de Psychologie Politique*, (13).
https://doi.org/10.34745/numerev_181

Mots-clés :

I - La renaissance et la politique

Les pages liminaires du premier livre ne portent pas de titre. Machiavel y énonce son intention : faire pénétrer dans la politique l'esprit de la Renaissance, c'est-à-dire l'esprit de l'antiquité.

Quoique l'homme par sa nature envieuse ait toujours rendu la découverte des méthodes et des systèmes nouveaux aussi périlleuse que la recherche des terres et des mers inconnues, attendu que son essence le rend toujours plus prompt à blâmer qu'à louer les actions d'autrui; toutefois, excité par ce désir naturel qui rue porta toujours à entreprendre ce que je crois avantageux au publie, sans me laisser retenir par aucune considération, j'ai formé le dessein de m'élancer dans une route qui n'a pas encore été frayée; et s'il est vrai que je doive y rencontrer bien des ennuis et des difficultés, j'espère y trouver aussi nia récompense dans l'approbation de ceux qui jetteront sur mon entreprise un regard favorable. Et si la stérilité de mon esprit, une expérience insuffisante des événements contemporains, de trop faibles notions de l'antiquité, pouvaient rendre ma tentative infructueuse et peu utile, elles ouvriront du moins ta voie à celui qui, plus vigoureux, plus éloquent et plus éclairé, pourra accomplir ce que j'essaye ; et si mon travail, ne parvient point à me mériter la gloire, il ne doit pas non plus m'attirer le mépris.

Quand je considère, d'une part, la vénération qu'inspire l'antiquité, et, laissant de côté une foule d'autres exemples, combien souvent on achète au poids de l'or un fragment de statue antique pour l'avoir sans cesse sous les yeux, pour en faire l'honneur de sa maison, pour le donner comme modèle à ceux qui font leurs délices de ce bel art, et comme ensuite ces derniers s'efforcent de le reproduire dans leurs ouvrages; quand, d'une autre, je vois que les actes admirables de vertu dont les histoires nous offrent le tableau, et qui turent opérés dans les royaumes et les républiques antiques, par leurs rois, leurs capitaines, leurs citoyens, leurs législateurs, et par tous ceux qui ont travaillé à la grandeur de leur patrie, sont plutôt froidement admirés qu'imités ; que bien loin de là chacun semble éviter tout ce qui les rappelle, de manière qu'il ne reste plus le moindre vestige de l'antique vertu, je ne puis m'empêcher tout à la. fois de m'en étonner et de m'en plaindre; je vois avec plus d'étonnement encore que dans les causes

civiles qui s'agitent entre les citoyens, ou dans les maladies qui surviennent parmi les hommes, on a toujours recours aux jugements que les anciens ont rendus, ou aux remèdes qu'ils ont prescrits ; et cependant les lois civiles sont-elles autre chose que les sentences prononcées par les jurisconsultes de l'antiquité, et qui, réduites en code, apprennent aux jurisconsultes d'aujourd'hui à juger? La médecine elle-même n'est-elle pas l'expérience faite par les médecins des anciens temps, et d'après laquelle les médecins de nos jours établissent leurs jugements? Toutefois, lorsqu'il s'est agi d'asseoir l'ordre dans une république, de maintenir les États, de gouverner les royaumes, de régler les armées, d'administrer la guerre, de rendre la justice aux sujets, on n'a encore vu ni prince, ni république, ni capitaine, ni citoyens s'appuyer de l'exemple de l'antiquité. Je crois en trouver la cause moins encore dans cette faiblesse où les vices de notre éducation actuelle ont plongé le monde, et dans ces maux qu'a faits à tant d'États et de villes chrétiennes une paresse orgueilleuse, que dans l'ignorance du véritable esprit de l'histoire, qui nous empêche en la lisant d'en saisir le sens réel et de nourrir notre esprit de la substance qu'elle renferme. Il en résulte que ceux qui lisent se bornent au plaisir de voir passer sous leurs yeux cette foule d'événements qu'elle dépeint, sans jamais songer à les imiter, jugeant cette imitation non seulement difficile, mais même impossible ; comme si le ciel, le soleil, les éléments, les hommes n'étaient plus les mêmes qu'autrefois, et que leur cours, leur ordre et leur puissance eussent éprouvé des changements.

Résolu d'arracher les hommes à cette erreur, j'ai cru nécessaire d'écrire, sur chacun des livres de Tite-Live que l'injure du temps a épargnés, tout ce qu'en comparant les événements anciens et les modernes je jugerais propre à en faciliter l'intelligence, afin que ceux qui liraient mes Discours pussent retirer de ces livres l'utilité que l'on doit rechercher dans l'étude de l'histoire.

II - La théorie des gouvernements

Machiavel expose une théorie de l'évolution des régimes politiques qui vient de L'antiquité. Il s'inspire ici, vraisemblablement, de Polybe.

Combien il y a de sortes de républiques, et de quelle espèce fut la république romaine.

On peut appeler heureuse la république à qui le destin accorde un homme tellement prudent, que les lois qu'il lui donne sont combinées de manière à pouvoir assurer la tranquillité de chacun sans qu'il soit besoin d'y porter la réforme. Et c'est ainsi qu'on voit Sparte observer les siennes pendant plus de huit siècles, sans altération et sans désordre dangereux.

Au contraire, on peut considérer comme malheureuse la cité qui, n'étant pas tombée aux mains d'un sage législateur, est obligée de rétablir elle-même l'ordre dans son sein. Parmi les villes de ce genre, la plus malheureuse est celle qui se trouve plus éloignée de l'ordre ; et celle-là en est plus éloignée, dont les institutions se trouvent toutes détournées de ce droit chemin qui peut la conduire à son but parfait et véritable, car il

est presque impossible qu'elle trouve dans cette position quelque événement heureux qui rétablisse l'ordre dans son sein. Celles, au contraire, dont la constitution est imparfaite, mais dont les principes sont bons et susceptibles de s'améliorer, peuvent, suivant le cours des événements, s'élever jusqu'à la perfection. Mais on doit être persuadé que jamais les réformes ne se feront sans danger; car la plupart des hommes ne se plient pas volontiers à une loi nouvelle, lorsqu'elle établit dans la cité un nouvel ordre de choses auquel ils ne sentent pas la nécessité de se soumettre ; et cette nécessité n'arrivant jamais sans périls, il peut se faire aisément qu'une république périsse avant d'avoir atteint à un ordre parfait. Celle de Florence en est une preuve frappante : réorganisée après la révolte d'Arezzo, en 1502, elle a été bouleversée de nouveau après la prise de Prato, en 1512.

Voulant faire connaître quelles furent les formes du gouvernement de Rome, et par quel concours de circonstances elles atteignirent à la perfection, je dirai comme ceux qui ont écrit sur l'organisation des États, qu'il existe trois espèces de gouvernements, appelés monarchique, aristocratique ou populaire, et que tous ceux qui veulent établir l'ordre dans la cité doivent choisir entre ces trois espèces celle qui convient le mieux à leurs desseins.

D'autres plus éclairés, suivant l'opinion générale, pensent qu'il existe six formes de gouvernements, dont trois sont tout à fait mauvaises; les trois autres sont bonnes en elles-mêmes, mais elles dégénèrent si facilement, qu'il arrive aussi qu'elles deviennent dangereuses. Les bons gouvernements sont les trois que nous avons précédemment indiqués ; les mauvais sont ceux qui en dérivent ; et ces derniers ont tant de ressemblance avec ceux auxquels ils correspondent, qu'ils se confondent sans peine. Ainsi la monarchie se change en despotisme, l'aristocratie tombe dans l'oligarchie, et la démocratie se convertit promptement en licence. En conséquence, tout législateur qui adopte pour l'État qu'il fonde un de ces trois gouvernements, ne l'organise que pour bien peu de temps ; car aucun remède ne peut l'empêcher de se précipiter dans l'État contraire, tant le bien et le mal ont dans ce cas de ressemblance.

Le hasard seul a fait naître parmi les hommes cette variété de gouvernements ; car, au commencement du monde, les habitants de la terre étaient en petit nombre, et ils vécurent longtemps dispersés comme les animaux ; la population s'étant accrue, ils se réunirent ; et, afin de se mieux défendre, ils commencèrent à distinguer celui qui parmi eux était le plus robuste et le plus courageux ; ils en firent comme leur chef et lui obéirent. De là résulta la connaissance de ce qui était utile et honnête, en opposition avec ce qui était pernicieux et coupable. On vit que celui qui nuisait à son bienfaiteur faisait naître chez les hommes la haine pour les oppresseurs et la pitié pour leurs victimes ; on détesta les ingrats ; on honora ceux qui se montraient reconnaissants ; et, dans la crainte d'éprouver à son tour les mêmes injures qu'avaient reçues les autres, on s'avisa d'opposer à ces maux la barrière des lois, et d'infliger des punitions à ceux qui tenteraient d'y contrevenir. Telles furent les premières notions de la justice.

Alors, quand il fut question d'élire un chef, on cessa d'aller à la recherche du plus courageux, on choisit le plus sage, et surtout le plus juste; mais, le prince venant

ensuite à régner par droit de succession et non par le suffrage du peuple, les héritiers dégénérèrent bientôt de leurs ancêtres; négligeant tout acte de vertu, ils se persuadèrent qu'ils n'avaient autre chose à faire qu'à surpasser leurs semblables en luxe, en mollesse et en tout genre de voluptés. Le prince commença dès lors à exciter la haine ; la haine l'environna de terreur; mais, passant promptement de la crainte à l'offense, la tyrannie ne tarda pas à naître. Telles furent les causes de la chute des princes ; alors s'ourdirent contre eux les conjurations, les complots, non plus d'hommes faibles ou timides, mais où l'on vit entrer surtout ceux qui surpassaient les autres en générosité, en grandeur d'âme, en richesse, en naissance, et qui ne pouvaient supporter la vie criminelle d'un tel prince.

La multitude, entraînée par l'exemple des grands, s'armait contre le souverain, et après son châtiment elle leur obéissait comme à ses libérateurs. Ces derniers, haïssant jusqu'au nom du prince, organisaient entre eux un gouvernement, et, dans les commencements, retenus par l'exemple de la précédente tyrannie, ils conformaient leur conduite aux lois qu'ils avaient données : préférant le bien publie à leur propre avantage, ils gouvernaient avec justice et veillaient avec le même soin à la conservation des intérêts communs et particuliers. Lorsque le pouvoir passa dans les mains de leurs fils, comme ces derniers ignoraient les caprices de la fortune, et que le malheur ne les avait point éprouvés, ils ne voulurent point se contenter de l'égalité civile; mais, se livrant à l'avarice et à l'ambition, arrachant les femmes à leurs maris, ils changèrent le gouvernement, qui jusqu'alors avait été aristocratique, en une oligarchie qui ne respecta plus aucun des droits des citoyens. Ils éprouvèrent bientôt le même sort que le tyran : la multitude, fatiguée de leur domination, se fit l'instrument de quiconque voulait la venger de ses oppresseurs, et il ne tarda pas à s'élever un homme qui, avec l'appui du peuple, parvint à les renverser.

La mémoire du prince et de ses outrages vivait encore, l'oligarchie venait d'être détruite, et l'on ne voulait pas rétablir le pouvoir d'un seul. on se tourna vers l'état populaire, et on l'organisa de manière que ni le petit nombre des grands, ni le prince, n'y obtinrent aucune autorité. Comme tout gouvernement inspire à son origine quelque respect, l'état populaire se maintint d'abord, mais pendant bien peu de temps, surtout lorsque la génération qui l'avait établi fut éteinte ; car on ne fut pas longtemps sans tomber dans un état de licence où l'on ne craignit plus ni les simples citoyens, ni les hommes publics : de sorte que, tout le monde vivant selon son caprice, chaque jour était la source de mille outrages. Contraint alors par la nécessité, ou éclairé par les conseils d'un homme sage, ou fatigué d'une telle licence, on en revint à l'empire d'un seul, pour retomber encore de chute en chute, de la même manière et par les mêmes causes, dans les horreurs de l'anarchie.

Tel est le cercle dans lequel roulent tous les États qui ont existé ou qui subsistent encore. Mais il est bien rare que l'on revienne au point précis d'où l'on était parti, parce que nul empire n'a assez de vigueur pour pouvoir passer plusieurs fois par les mêmes vicissitudes et maintenir son existence. Il arrive souvent qu'au milieu de ses bouleversements une république, privée de conseils et de force, devient la sujette de quelque État voisin plus sagement gouverné ; mais si cela n'arrivait point, un empire

pourrait parcourir longtemps le cercle des mêmes révolutions.

Je dis donc que, toutes ces formes de gouvernements offrent des inconvénients égaux : les trois premières, parce qu'elles n'ont pas d'éléments de durée; les trois autres, par le principe de corruption qu'elles renferment. Aussi tous les législateurs renommés par leur sagesse, ayant reconnu le vice inhérent à chacun, ont évité d'employer uniquement un de ces modes de gouvernement; ils en ont choisi un qui participait de tous, le jugeant plus solide et plus stable, parce que le prince, les grands et le peuple, gouvernant ensemble l'État, pouvaient plus facilement se surveiller entre eux. Parmi les législateurs qu'ont illustrés de semblables constitutions, le plus digne d'éloges est Lycurgue. Dans les lois qu'il donna à Sparte, il ont tellement contrebalancer le pouvoir du roi, des grands et du peuple, qu'à sa grande gloire l'État se maintint en paix pendant plus de huit cents années.

Il arriva le contraire à Solon, qui dicta des lois à Athènes, et qui, pour n'y avoir établi que le gouvernement populaire, ne lui assura qu'une existence tellement éphémère, qu'avant sa mort même il vit éclore la tyrannie de Pisistrate. Quoique ensuite les héritiers du tyran eussent été chassés au bout de quarante ans, et qu'Athènes eût recouvré sa liberté, comme on se borna à rétablir le gouvernement de Solon, il ne dura pas plus d'un siècle, malgré les amendements qu'on y fit pour le consolider et pour réprimer l'insolence des grands et la licence de la multitude, deux vices auxquels Solon n'avait point assez fait attention : aussi, comme il ne fit intervenir dans sa constitution ni l'autorité du prince, ni celle des grands, Athènes n'eut qu'une existence extrêmement bornée eu comparaison de Lacédémone.

Mais venons à Rome. Cette ville, dans le principe, n'eut point, il est vrai, un Lycurgue pour lui donner des lois et pour y établir un gouvernement capable de conserver longtemps sa liberté : cependant, par suite des événements que fit naître dans son sein la jalousie qui divisa toujours le peuple et les grands, elle obtint ce que le législateur ne lui avait pas donné. En effet, si Rome ne jouit pas du premier avantage que j'ai d'abord indiqué, elle eut du moins la second en partage ; et si ses premières lois furent défectueuses, elles ne s'écartèrent jamais du chemin qui pouvait les conduire à la perfection. Romulus et les autres rois firent une multitude de bonnes lois, excellentes même pour un gouvernement libre ; mais comme leur but principal avait été de fonder une monarchie et non une république, quand cette ville recouvra son indépendance, on s'aperçut que les besoins de la liberté réclamaient une foule de dispositions que les rois n'avaient point songé à établir. Et quoique ces rois eussent perdu la couronne par les causes et de la manière que nous avons indiquées ci-dessus, ceux qui les chassèrent ayant aussitôt établi deux consuls pour tenir lieu du roi, on ne fit que bannir de Rome le titre et non l'autorité royale de sorte que la république, renfermant dans son sein de consuls et un sénat, ne présenta d'abord que le mélange de deux des trois éléments indiqués, c'est-à-dire la monarchie et l'aristocratie. Il ne restait plus à y introduire que le gouvernement populaire. La noblesse romaine, enorgueillie par les causes que nous développerons ci-après, souleva contre elle le ressentiment du peuple ; et, pour ne pas tout perdre, elle fut contrainte à lui céder une partie de l'autorité ; mais, d'un autre côté, le sénat et les consuls en retinrent assez pour conserver dans l'État le rang qu'ils y

occupaient.

C'est à ces causes qu'est due l'origine des tribuns du peuple, dont l'institution affermit la république, parce que chacun des trois éléments du gouvernement obtint une part d'autorité. La fortune favorisa tellement Rome, que, quoiqu'elle passât de la royauté et de l'aristocratie au gouvernement populaire, en suivant les gradations amenées par les mêmes causes que nous avons développées, cependant on n'enleva point au pouvoir royal toute l'autorité pour la donner aux grands; on n'en priva point non plus les grands en faveur du peuple ; mais l'équilibre des trois pouvoirs donna naissance à une république parfaite.

III - Les tribuns, élément nécessaire de l'équilibre politique.

Des événements qui amenèrent à Rome la création des tribuns, dont l'institution perfectionna le gouvernement de la république.

Ainsi que le démontrent tous ceux qui ont traité de la politique, et les nombreux exemples que fournit l'histoire, il est nécessaire à celui qui établit la forme d'un État et qui lui donne des lois de supposer d'abord que tous les hommes sont méchants et disposés à faire usage de leur perversité toutes les fois qu'il en ont la libre occasion. Si leur méchanceté reste cachée pendant un certain temps, cela provient de quelque cause inconnue que l'expérience n'a point encore dévoilée, mais que manifeste enfin le temps, appelé, avec raison, le père de toute vérité.

Après l'expulsion des Tarquins, il semblait que la plus grande concorde régnât entre le peuple et le sénat, et que les nobles, se dépouillant de leur orgueil, eussent revêtu une âme plébéienne qui les rendait supportables même aux dernières classes de la population. Cette union apparente dura, sans que l'on en connût la cause, tant que les Tarquins vécurent. La noblesse, qui les redoutait, craignait également que le peuple, si elle l'offensait, ne se rapprochât d'eux, et elle se comportait à son égard avec modération. Mais à peine les Tarquins furent-ils morts et les nobles eurent-ils cessé de craindre, qu'ils commencèrent à verser sur le peuple le poison qu'ils retenaient dans leur cœur, et à l'accabler de toutes les vexations qu'ils pouvaient imaginer : preuve certaine de ce que j'ai avancé plus haut, que jamais les hommes ne font le bien que par nécessité ; mais là où chacun, pour ainsi dire, est libre d'agir à son gré et de s'abandonner à là licence, la confusion et le désordre ne tardent pas à se manifester de toutes parts. C'est ce qui a fait dire que la faim et la pauvreté éveillaient l'industrie des hommes, et que les lois les rendaient bons. Là où une cause quelconque produit un bon effet sans le secours de la loi, la loi est inutile ; mais quand cette disposition propice n'existe pas, la loi devient indispensable. Ainsi, quand les Tarquins, qui tenaient les grands enchaînés par la terreur qu'ils leur inspiraient, n'existèrent plus, il fallut chercher de nouvelles institutions qui produisissent le même effet que la présence des Tarquins. En conséquence, c'est après les troubles, les murmures continuels et les dangers

auxquels donnèrent lieu les longs débats qui s'élevèrent entre les plébéiens et la noblesse, que l'on institua les tribuns pour la sécurité du peuple. L'autorité de ces nouveaux magistrats fut entourée de tant d'honneurs et de prérogatives, qu'ils purent tenir sans.cesse la balance entre le peuple et le sénat, et mettre un frein aux prétentions insolentes des nobles.